

LABORATOIRE CDPC



Colloque en hommage au professeur Jean Dubergé

*La psychologie sociale de l'impôt
dans la France d'aujourd'hui*

 Vendredi 30 septembre 2022
9h à 18h

 Faculté de droit • Amphi 100

Responsables scientifiques

Sylvie SCHMITT

sylvie.schmitt@univ-tln.fr

Université de Toulon

Pierre BELTRAME

Aix-Marseille Université



COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

9h15 I – L'héritage Dubergé : humaniser l'impôt

Sous la présidence de **Sylvie Schmitt**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulon

Jean Dominique Dubergé, ancien maître de conférences en gestion de l'IUT de Toulon, fils de Jean Dubergé

Témoignage de **Jean Dominique Dubergé** : Jean Dubergé et la création de l'IUT de Toulon

Propos introductifs : **Michel Bouvier**, professeur émérite de droit public, Université de Paris I - Panthéon La Sorbonne

9h30 **Pierre Beltrame**, professeur émérite de droit public, Aix-Marseille Université
Portrait de Jean Dubergé et comparaison de sa vision de la psychologie fiscale avec celle de Günter Schmölders

9h55 **Fabrice Bin**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole
Les références à l'œuvre de Jean Dubergé dans la doctrine fiscale contemporaine

10h20 **Marie-Christine Esclassan**, professeur émérite de droit public, Université de Paris I – Panthéon La Sorbonne
L'origine de la psychosociologie du droit fiscal : le rapport de Jean Dubergé à la souffrance

10h45 Pause

11h05 **Marc Leroy**, professeur de sociologie juridique, Université de Reims Champagne-Ardenne
Le moment Dubergé dans l'évolution internationale de la sociologie du contribuable

11h30 **Sylvie Schmitt**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Toulon
L'approche Dubergé de la politique fiscale italienne sous le fascisme

COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

11h55 Débats

12h30 Déjeuner

14h00 II – L’empreinte Dubergé : humaniser la relation fiscale

Sous la présidence de **Pierre Beltrame**, professeur émérite de droit public,
Aix-Marseille Université

14h10 **Vincent Dussart**, professeur de droit public, Université de Toulouse 1 Capitole
TVA, justice et psychosociologie fiscale

14h35 **Philippe Luppi**, maître de conférences HDR de droit public, Université de Nice Côte
d’Azur
Relation de confiance et incivisme fiscal

15h00 **Gilbert Orsoni**, professeur de droit public, Aix-Marseille Université
La commodité se concilie-t-elle vraiment avec la justice fiscale ?

15h25 Pause

15h50 **Marina Rotolo**, doctorante, Université de Nice Côte d’Azur
Fiscalité incitative et psychosociologie de l’impôt

16h15 **Charles Eloi Gerval**, doctorant, Université de Nice Côte d’Azur
Les consentements en droit fiscal

16h40 Débats

17h10 Fin de la manifestation

COLLOQUE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN DUBERGÉ LA PSYCHOLOGIE SOCIALE DE L'IMPÔT DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Le professeur Jean Dubergé (1910-2005) s'est illustré par une brillante carrière de chercheur. Ancien professeur de sociologie financière à l'Université de Paris, chargé de cours à Aix-Marseille III, il fut en outre membre de l'équipe fondatrice de *La Revue française de finances publiques* ainsi qu'un des pères fondateurs de l'IUT de Toulon, qui deviendra plus tard l'Université de Toulon.

Les recherches de Jean Dubergé ont porté sur la psychosociologie (ou psychologie sociale) du droit fiscal. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés sur ce thème, notamment sa thèse de doctorat en 1961 intitulé *La psychologie sociale de l'impôt dans la France d'aujourd'hui*. Dubergé s'intéressait en effet aux réactions du contribuable face à l'impôt, ce qui le conduisit à soulever différentes questions: comment le contribuable admet-il le principe de la déclaration d'impôt? Comment réagit-il face à de nouveaux impôts? Malgré son conservatisme, le législateur pourrait-il le soumettre à une imposition – n'existant pas à l'époque – de l'énergie? Ces interrogations ont conduit Jean Dubergé à exploiter certains concepts, toujours judicieux aujourd'hui, dont celui du misonéisme fiscal, c'est-à-dire l'opposition des contribuables face à la création de nouveaux impôts.

Mais Jean Dubergé ne s'est pas limité à l'étude de l'impôt en France. C'était aussi un très fin observateur de la politique fiscale italienne, en particulier sous le régime fasciste.

Les recherches de Jean Dubergé frappent par leur modernité, les relations entre les contribuables et le droit fiscal n'ayant jamais été aussi complexes qu'aujourd'hui. Les exemples tirés de l'actualité française fourmillent: entre autres, la crise des Gilets jaunes, la fiscalité incitative, l'imposition des GAFAM.

Le colloque que nous nous proposons d'organiser a pour objectif d'appliquer les théories de Jean Dubergé à notre présent, de manière à en faire apparaître l'intérêt intemporel. Entre droit, sociologie du droit et science politique, la psychosociologie nous aide à mieux comprendre le nœud juridique qui attache le contribuable au pouvoir fiscal, en France et à l'étranger.

COMITÉ D'ORGANISATION

Sylvie SCHMITT, Maître de conférences HDR de droit public,
CDPC J-C Escarras UMR-CNRS 7318 DICE, Université de Toulon
sylvie.schmitt@univ-tln.fr

Pierre BELTRAME, Professeur émérite de droit public,
Aix-Marseille Université

